

PRIX DE VENTE

Le prix de vente est fixé à minimum (*en chiffres et en lettres*) :

avec un prix de départ de (*en chiffres et en lettres*) :

Le prix de vente fixé ci-dessus inclut / n'inclut pas la rémunération du Mandataire.

Aucun changement de prix ne sera décidé par le Mandataire sans l'accord exprès et écrit du Mandant.

